



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 26

TROISIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

L'Assemblée convient de procéder à l'examen des affaires émanant des députés pendant une durée de deux heures, soit de 10 heures à midi.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. LAMOUREUX voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 201 — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. GERRARD intervient. Sur la motion de M. NEVAKSHONOFF, le débat est ajourné.

M. GERRARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 202 — *Loi modifiant la Loi sur les services de santé et la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Amendment and Health Services Insurance Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. GERRARD intervient. Sur la motion de M. DEWAR, le débat est ajourné.

L'Assemblée permet à M. MURRAY de présenter la proposition suivante :

Proposition n° 1 : D<sup>r</sup> Jaroslaw Barwinsky

Attendu :

que le D<sup>r</sup> Jaroslaw Barwinsky est un chirurgien prestigieux et un chef de file dans le domaine de la chirurgie cardiaque;

qu'il a obtenu, de l'Université du Manitoba, un doctorat en médecine en 1955, puis un diplôme en chirurgie en 1959;

qu'il s'est joint à l'équipe de chirurgie de l'Hôpital général de Saint-Boniface en 1961 et qu'il a été nommé directeur du laboratoire de recherche en chirurgie, poste qu'il a occupé pendant 14 ans;

que pendant ces années, il a mené des recherches portant sur les sciences et technologies innovatrices nécessaires à la réalisation de chirurgies cardiaques;

qu'il a joué un rôle déterminant dans l'utilisation de plusieurs procédés de chirurgies cardiaques à Winnipeg, notamment celles ayant trait à l'installation de stimulateurs cardiaques, aux valvules cardiaques et aux pontages coronariens, ce qui a permis à des dizaines de milliers d'individus au Manitoba et à l'étranger d'améliorer leur qualité et leur espérance de vie;

qu'il a établi un record en pratiquant plus de 5 500 opérations chirurgicales;

qu'il a été directeur du programme de chirurgie cardiovasculaire et thoracique de la faculté de médecine de l'Université du Manitoba;

qu'il a contribué de manière importante à la formation de la Société canadienne des chirurgiens cardio-vasculaires et thoraciques, maintenant connue sous le nom de Société canadienne des chirurgiens cardiaques, et qu'il a joué un rôle clé dans l'obtention du financement servant à mettre sur pied l'Association des chirurgiens cardiaques d'Ukraine en 1993;

qu'il a reçu les titres de membre émérite de la Société médicale canadienne, de membre à vie de la Société canadienne de cardiologie, de professeur émérite à l'Université du Manitoba et d'ancien étudiant éminent de l'association des anciens étudiants de l'Université du Manitoba;

qu'il a siégé au conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Winnipeg et qu'il a été vice-président de la Fondation du Canada « Taras Shevchenko » ainsi que président de la Catholic Physicians Guild et de la Canada Ukraine Foundation,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse la contribution remarquable du D<sup>r</sup> Barwinsky à l'amélioration de la santé des citoyens du Manitoba et du Canada de même que son engagement envers la communauté et sa contribution au domaine des études médicales.

Il s'élève un débat.

M. MURRAY, M. le *ministre* CHOMIAK, M<sup>me</sup> STEFANSON, M. MARTINDALE, M<sup>me</sup> DRIEDGER, M. le *ministre* SALE ainsi que MM. GERRARD, REIMER et DERKACH interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée permet à M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI de présenter la proposition suivante :

Proposition n<sup>o</sup> 2 : Célébration du soixantième anniversaire du Jour de la victoire en Europe

Attendu :

que la Deuxième Guerre mondiale a été déclenchée le 3 septembre 1939 alors que la Grande-Bretagne et la France déclaraient la guerre à l'Allemagne, après que cette dernière eut envahi la Pologne;

que la guerre a éventuellement touché l'Europe, l'Asie, l'Afrique ainsi que les îles isolées du Pacifique;

que cette guerre a été la plus grande et la plus dévastatrice de l'histoire et qu'elle a mis à rude épreuve les moyens économiques des grandes nations et laissé plusieurs pays au bord de l'effondrement;

qu'on estime que 17 000 000 de membres des forces armées des pays en guerre sont morts pendant le conflit;

que pendant les six années du conflit, le Canada a enrôlé plus d'un million d'hommes et de femmes dans l'armée, que la guerre a fait plus de 55 000 blessés et que 45 000 personnes ont perdu la vie pour la défense de la paix et de la liberté;

que le 7 mai 1945, l'Allemagne a capitulé et que le 8 mai a été proclamé Jour de la victoire en Europe,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba, à l'occasion du soixantième anniversaire du Jour de la victoire en Europe, exprime au nom de tous les Manitobains, nos plus sincères condoléances et remerciements aux Canadiens qui ont joint l'armée pour leurs sacrifices ainsi qu'à ceux qui ont appuyé l'effort de guerre ici au Canada;

que l'Assemblée invite toutes les générations et tous les gouvernements à prendre part à la lutte inachevée pour la paix et la justice sociale dans le monde.

L'Assemblée convient de différer l'examen de la proposition.

---

**TREIZE HEURES TRENTÉ**

Présentation et lecture de pétitions :

M<sup>me</sup> ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage fortement de veiller à ce que les résidents de Rivers et des régions avoisinantes aient accès à des soins actifs et à des services d'urgence dans leur hôpital local et de respecter sa promesse de garder l'hôpital de Rivers ouvert, et afin que le ministre de la Santé envisage de trouver une solution durable au problème chronique de la pénurie de professionnels de la santé dans les régions rurales du Manitoba. (T. Veitch, K. Davis, M. Weir et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de doter la municipalité rurale d'East St. Paul d'un service d'ambulance local qui permettra de desservir East St. Paul et West St. Paul, qu'il envisage d'améliorer le service d'ambulance offert aux Manitobains en utilisant des technologies comme le système GPS et en créant un centre de coordination du transport des malades, ce qui permettra aux malades d'être transportés le plus rapidement possible par l'ambulance la plus proche de chez eux, et qu'il veille à fournir les fonds nécessaires au maintien de délais d'intervention efficaces et de services durables. (R. Rehbein, L. Rehbein, T. Rehbein et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement du Manitoba envisage d'adopter des principes comptables généralement reconnus quand il fait état des comptes budgétaires du Manitoba. (A. Bergado, A. Hipolito, J. Castillo et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Logement envisage de modifier la politique ministérielle selon laquelle un montant d'argent réduit est versé lorsque l'hébergement et les besoins particuliers des patients sont pris en charge à la maison par un membre de la famille plutôt que par un fournisseur de soins de santé hors de la maison familiale et qu'elle envisage d'examiner au cas par cas les avantages de payer les membres de la famille pour subvenir à la maison aux besoins particuliers des personnes à charge plutôt que de les placer dans des établissements. (S. Hiebert, T. Hiebert, E. Sung et autres)

M<sup>me</sup> TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté le tronçon de la route 200 situé entre les routes 205 et 305 afin qu'on puisse y conduire de façon plaisante, sécuritaire et ininterrompue. (J. Elliot, H. Edwards, B. Edwards et autres)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN dépose le rapport annuel de la Commission du travail du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2004.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 43)

---

M. le *ministre* SELINGER propose la première lecture du projet de loi 20 — *Loi modifiant la Loi sur les baux viagers/The Life Leases Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. JHA et CUMMINGS, M<sup>me</sup> BRICK ainsi que MM. PENNER et SCHELLENBERG font des déclarations de député.

---

L'Assemblée convient à l'unanimité de former, aujourd'hui, pendant qu'elle siège, deux groupes du Comité des subsides, l'un devant se réunir dans la salle 254 pour examiner le budget du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales et l'autre dans la salle 255 pour examiner le budget du ministère du Travail et de l'Immigration.

---

L'Assemblée convient à l'unanimité de renoncer, aujourd'hui, au quorum et à la tenue de votes consignés tant pendant sa propre séance que pendant celle du Comité des subsides.

---

L'Assemblée et le Comité des subsides conviennent de lever la séance aujourd'hui à 16 h 30.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur le contrôle du prix du lait/The Milk Prices Review Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK ainsi que MM. DYCK, PENNER, LAMOUREUX, SCHULER, GOERTZEN, CUMMINGS et EICHLER interviennent.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur le permis d'électricien/The Electricians' Licence Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN intervient. Sur la motion de M. SCHULER, le débat est ajourné.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 23 — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail (aiguilles utilisées en milieu médical)/The Workplace Safety and Health Amendment Act (Needles in Medical Workplaces)*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN intervient. Sur la motion de M. SCHULER, le débat est ajourné.

---

**Jeudi 24 mars 2005**

---

M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 23.

(Document parlementaire n° 44)

---

M. le *ministre* STRUTHERS propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* STRUTHERS ainsi que MM. CUMMINGS, DERKACH et PENNER interviennent. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 16 h 30, et l'Assemblée ajourne ses travaux au lundi 11 avril 2005, 13 h 30.

Le président,

George Hicke